

A propos des examens.

Numéro d'inventaire : 1979.11607

Auteur(s) : L. Mangin

Type de document : correspondance

Éditeur : non renseigné (Paris)

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1897

Description : Une feuille et une feuille bordés d'un cadre noir.

Mesures : hauteur : 176 mm ; largeur : 111 mm

Notes : L.a.s. à un chroniqueur ou un journaliste à propos d'un article sur la qualité des jurys dans les examens. L'auteur fait une intéressante distinction entre docteurs et agrégés. Il fustige également le fait que certains membres des jurys de baccalauréat sont des enseignants du supérieur n'ayant aucune idée "de la somme des connaissances qu'on peut exiger de jeunes gens de 16 à 18 ans". Il est aussi question de la réforme du baccalauréat. La lettre est datée du 17 janvier 1897.

Mots-clés : Baccalauréats

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 6

Paris 17 Janvier 1897.

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous adresser quelque
mot, au sujet du projet de réforme
du baccalauréat, projet que je
souhaiterais de voir recevoir votre
regard et surtout aux idées que
j'avais exprimées dans une circulaire
électorale. Je ne formulerais
de réserves que sur le rôle du carnet
scolaire, le dernier mérite l'importance
qu'on lui accorde, mais je crains
que dans la pratique l'absence
de certaines épreuves, que le carnet
scolaire permettra d'éviter, ne donne
lieu à des réclamations à cause
de la concurrence entre les établissements
libres (surtout religieux) et les établissements
de l'État sans toutefois rejeter

